



APPERIODIQUE

N° 121

PÉRIODIQUE TRIMESTRIEL DE L'APPER-HAINAUT

Association de Parents pour la Protection des Enfants sur les Routes A.S.B.L.

Président d'honneur : _____

Serge Duhayon

Editeur responsable : _____

Claude Grolet (Président)

Rue Wibaut-Bouchart, 24 B
7620 Bléharies – Tél. : 069 34 67 24

Courriel : infos@apper-ht.be

Site : www.apper-ht.be

Bien **VOIR** et
être **VU** ...

Notre sécurité commence par là ...



Bien voir et être vu ...

Conduire en utilisant les feux appropriés de son véhicule.

Et revoici l'hiver avec ses journées désormais plus courtes que les nuits. C'est l'occasion de rappeler à tous les conducteurs le dicton de sécurité routière qui vous dit qu'il est important de bien voir et d'être vu.

Les feux d'une voiture ont plusieurs fonctionnalités simultanées. Ils servent non seulement à voir, mais également à être vus par les autres usagers. En effet, un véhicule automobile est une machine imposante, qui roule à une vitesse rapide, et peut donc vite s'avérer dangereux si les autres usagers ne peuvent pas s'assurer de sa présence sur la chaussée.

L'usage des feux des voitures varie selon la situation de conduite. En effet, les attitudes adoptées par le conducteur s'avèrent différentes selon qu'il fait nuit, qu'il pleut, ou encore qu'il neige. Ces circonstances peuvent même s'additionner, rendant la conduite d'autant plus inconfortable, et donc accidentogène. Parmi les situations identifiées comme étant spécifiques, il y a : la pluie, la nuit, le brouillard, la neige, le verglas, le vent, le soleil. Les 4 premiers cas de figure nécessitent une manipulation spécifique des feux de la voiture.

Pour assurer sa sécurité et celle des autres usagers il est essentiel d'avoir une bonne connaissance des différents feux présents sur le véhicule et savoir également dans quelles conditions les utiliser.

Toujours dans un souci de sécurité, ces différents feux, qu'ils soient placés à l'avant ou à l'arrière du véhicule, doivent impérativement être en état de marche. Il est recommandé de vérifier régulièrement l'état, le bon fonctionnement et la propreté des feux de son véhicule.

L'article " Utiliser correctement les feux de son véhicule " que vous trouverez en pages 8 et 9 devrait vous permettre d'y voir un peu plus clair.

L'APPER-Hainaut vous souhaite bonne route et une année 2020 en toute sécurité.

Le Président.

- Sommaire -

Editorial 2
 Le Code Vivant 3
 NOËL, pour nous 4
 Résumé de la conférence
 Cécile et Benoît PARIS 5 à 7
 Utiliser correctement les
 feux de son véhicule 8 - 9
 Jeu-test No 121 10
 Résultats du jeu-test No 120 10
 APPERiodique
 Infos générales - Cotisation 2020 11

Vous avez quelques heures libres ... Venez nous rejoindre ...

L'APPER recherche des bénévoles

Pour faire face à nos engagements, nous recherchons de nouveaux bénévoles pouvant offrir quelques heures de leur temps, pour des ateliers de sécurité routière avec les enfants dans les écoles primaires de la province du Hainaut.

Déplacements avec notre camionnette et repas du midi assurés.

Vous êtes intéressé(e)s ...

Contactez le secrétariat au 069.34.67.24

Par mail : infos@apper-ht.be

Visitez notre site : www.apper-ht.be

**Avec la sympathie
de CBC Assurances**

Pour connaître l'agent d'assurances CBC
le plus proche de chez vous, appelez le
0800 96 412 ou surfez sur www.cbc.be

CBC Assurances
Société du groupe KBC



Le Code Vivant



Depuis la rentrée scolaire de septembre de nombreuses écoles ont reçu la visite de nos délégués toujours aussi motivés d'initier les élèves au code de la route et leur apprendre les bons comportements de sécurité routière.



Ecole Communale
HAVINNES



Ecole Communale
CAMBRON-SAINT-VINCENT



Ecole Camille Depinoy
TEMPLEUVE



Ecole Communale
LAPLAIGNE



Ecole Communale
WODECQ



Ecole Communale
FELUY



Ecole Saint-Louis
JURBISE



Ecole Communale
PERONNES-LEZ-BINCHE



Ecole Communale
WEZ-VELVAIN

LA **TECHNIQUE**
MATERIEL ELECTRIQUE | ECLAIRAGE

- Matériel électrique
- Projets d'éclairage
- Chauffage électrique
- Domotique
- Parlo/vidéophonie

NOUVELLE ADRESSE
TOURNAI
Avenue de Maire, 175
7500 Tournai

SOIGNIES
Chemin de la Guelenne, 54
7060 Soignies

www.latechnique.be

GBR
HEIDELBERGCEMENT Group

IMAGINEZ LES FORMES D'UN MONDE PLUS BEAU

CBR Antoing
Rue du Coucou
7640 Antoing
Tél. 069 44 65 11 Fax 069 44 37 22
www.cbr.be



Votre réussite :
Notre ambition

www.dekegeleer.be



La **solidarité**, c'est bon pour la santé.

RESIDENCE

«LE VAL BRUNEHAUT»



MAISON DE REPOS ET DE SOINS POUR PERSONNES AGEES
VALIDES — SEMI-VALIDES — INVALIDES

- Animation - Excursions par autocar personnel
 - Personnel qualifié
 - Surveillance jour et nuit
 - Service social
 - Diverses activités d'occupation
- DIRECTION
M. et M^{me}
J. NAVEAU-VAN MOER

Rue de Rongy, 10 - 7620 JOLLAIN
Tél. 069/34.46.55 - Fax 069/34.64.84

Centre d'accueil de jour

La Vertefeuille A.S.B.L.

Maison de repos - Maison de repos et de soins
Résidence-services - court séjour - Accueil de jour

069 668 700

info@vertefeuille.be

NOËL, pour nous !

Tout est clair,
tout est lumière.
C'est NOËL sur terre !

Ici et là, des sapins
habillés d'or et d'argent
éclairent le regard des passants.
Ici et là, des étoiles
brillent et scintillent,
dans le noir du firmament.

NOËL, c'est la joie du ciel
qui descend sur terre
pour quelque moment.
NOËL, c'est l'étoile de l'espérance
qui brille et scintille
dans la nuit de l'absence.

Que la joie de NOËL
apaise et illumine nos cœurs !
Que la lumière de NOËL
soit un éclair de bonheur !
Avec notre enfant né au Ciel
depuis un certain temps.

*Marie, 18 décembre 2000
D'une maman,
8 ans après le décès de Lysiane*



Résumé de la conférence de Cécile et Benoît PARIS Le couple face au deuil d'un enfant



Samedi 26 octobre 2019, la cellule APPER-Ecoute de l'association APPER-Hainaut, organisait sa 23^e conférence annuelle à la Haute Ecole Condorcet de Tournai.



Avant de débuter la conférence, le président remercie Cécile et Benoît Paris pour avoir accepté d'évoquer leur vécu de couple face à l'épreuve que représente la perte d'un enfant. Cécile était déjà venue en 2014, pour nous parler de ses difficultés, rencontrées après le décès de son fils Vincent, mais cette année c'est en couple qu'ils s'exprimeront et nous feront partager leur cheminement.



Benoît prend d'abord la parole, et remercie notre association pour l'organisation de cette conférence. Il nous dit que tout le monde normalement perd ses parents, ses grands-parents, par contre la perte d'un enfant ne se comprend pas, ne s'explique pas et donne le vertige. Cela reste une terrible blessure qui ne se cicatrise jamais.

Souvent les mots de consolation de l'entourage comme "on remonte la pente", "cela va mieux", "vous avez d'autres enfants", "on ne va pas s'éterniser là-dessus", sont maladroits. Les gens ont bien du mal à s'exprimer dans le cas du décès d'un enfant.

Un autre enfant ne peut remplacer l'enfant disparu. Pour les parents, parler de cette souffrance est une façon de s'exprimer et de faire vivre leur enfant

absent. Ce n'est pas dans la logique des choses de perdre un enfant.

Benoît nous dit que Cécile a écrit son livre "Orphelins d'un enfant" malgré les moments de découragement qui la submergeaient. Il nous dit aussi que la mort n'est pas perçue, dans le couple, de la même façon par le père ou la mère. Cécile allait au cimetière tous les mois, chose que Benoît ne trouvait pas très raisonnable, car lui croit que son fils n'est pas là. Il avoue qu'au début, il leur arrivait de n'être pas d'accord, dans un couple, chacun a sa peine et il n'est pas toujours possible de porter le fardeau de l'autre. Cette incompréhension entraîne, malheureusement trop souvent, la séparation des parents.

Vincent est décédé à l'âge de 30 ans, d'une maladie foudroyante. Il avait déjà quitté ses parents en entrant chez les dominicains à Lille, mais cette fois, son départ restait sans explication. Benoît nous dit aussi que pour continuer sa route, il faut conserver ce qu'il y a de plus marquant dans la vie de son enfant.

S'adressant au public, il dit "nous vous aimons", si nous sommes venus aujourd'hui c'est pour nous ouvrir à d'autres parents d'enfants disparus. Nous nous comprenons et formons "une grande famille".

Cécile prend ensuite la parole et se dit touchée et émue par les paroles de Benoît, 13 ans après le décès de leur fils.



Elle nous dit que normalement ce sont les enfants qui nous survivent et que le contraire est en principe du domaine de l'improbabilité.

Parfois on ne va pas trop mal et on pense pouvoir s'en sortir, mais bientôt on est de nouveau submergé par la douleur. On décide, pour ne faire qu'un, d'avoir un enfant, alors à la mort de celui-ci

le couple perd cet amour qu'il a créé et ainsi sa raison de vivre. Les parents se retrouvent les mains vides et n'ont plus goût à la vie. Cependant, le morceau de vie que l'enfant a partagé avec nous est essentiel et en vaut vraiment la peine.

Après ce drame, la façon de voir les choses est différente, on accorde plus de priorité à l'essentiel, les petites choses de la vie courante n'ont plus la même valeur, on considère les faits moins importants, on dit "ce n'est pas grave", une façon de penser qui est devenue une formule.

Les parents d'enfants disparus disent être des survivants et bien souvent avoir eu le désir que tout cela s'arrête, car survivre dans ces conditions est devenu trop difficile.

Avec les témoignages de Cécile et Benoît, la première partie de la conférence se termine.

Ensuite, Marie Delécluse propose un échange avec nos conférenciers et pose quelques questions.



Quelle est la différence avec votre témoignage de 2014 ?

Cécile répond : au début, on se sent très seul, les femmes prennent plus vite la parole que les hommes et ont plus de propension à aller vers les autres. Aujourd'hui, elle est contente que Benoît soit à ses côtés. C'est une autre étape de leur route ensemble.

Avez-vous cheminé au même rythme dans l'épreuve, l'autre est-il devenu un étranger ?

Durant la maladie de Vincent, Cécile et Benoît étaient très proches, mais après le décès et de retour en Bretagne cette solidarité n'a pu résister au choc de la disparition de leur fils.

Benoît a repris assez rapidement son travail et a été accaparé par ses occupations. Cécile, qui est musicienne, a annulé tous ses concerts donc plus de contact et plus de contrat. Elle se punissait en ne jouant plus de la musique. Aujourd'hui, Cécile est l'adjointe du maire et a repris ses activités musicales, même si au début c'était un peu par la force des choses. Cécile restait obsédée par

l'absence de Vincent, et quand Benoît lui parlait de son travail, cela ne l'intéressait plus.

La mort d'un enfant n'est jamais programmée et cela entraîne une cassure dans le couple. Oui, l'autre devient un peu comme un étranger. Il leur a fallu beaucoup de temps pour se retrouver, maintenant ils ont réussi à recréer une nouvelle vie à deux. La mort de notre fils a été vécue comme un séisme qui a tout emporté sur son passage, heureusement nous avons pu reconstruire une vie autrement, une vie plus orientée vers l'amour, mais en restant conscients de notre faiblesse et que l'on ne sait pas s'en sortir uniquement seul. Un homme et une femme n'ont pas besoin de la même aide. Cécile a plus envie de rencontrer tous les mois quelqu'un qui l'écoute par contre Benoît se concentre plus sur son travail. Ils ont gardé un bon contact avec les dominicains qui leur ont aussi apporté une aide précieuse. Cécile s'est surtout consacrée à son livre, quant à Benoît, il y a participé pour 8 petits feuillets et ce livre leur a permis de surmonter ensemble beaucoup de difficultés.

Pourquoi est-ce important de parler du deuil de votre enfant et en parlez-vous encore beaucoup ?

A 30 ans, Vincent avait encore tant de choses qu'il désirait réaliser. Il faut parler de l'enfant disparu parce qu'en parler le fait vivre et permet de ne pas l'oublier.

Il est vrai qu'en famille on en parle moins, surtout avec les proches et pour les frères et sœurs cela reste assez épisodique. Nos autres enfants ont peu de photos de Vincent, leur ressenti est différent et ils n'aiment pas trop s'exprimer sur la mort de leur frère.



Comment trouvez-vous la force de vaincre la douleur ?

Après le décès d'un enfant on a encore droit au bonheur ! Cécile et Benoît ont beaucoup été aidés et maintenant ils veulent aussi aider les autres parents à surmonter cette épreuve. Certes on ne peut pas guérir le chagrin des autres mais les écouter est important. Les personnes n'ayant pas vécu cette situation ont très souvent difficile à écouter et à trouver les bons mots.

Au nouvel an, sept mois après le décès, quelqu'un lui dit, "il faut tourner la page", c'est une phrase très dure à entendre, "jamais on n'a envie de la tourner", cette page même douloureuse fait partie de notre histoire avec nos enfants.

Pour Cécile et Benoît communiquer avec l'au-delà n'est pas envisageable, mais certains faits peuvent être interprétés comme des signes. Après le dernier soupir de Vincent, à trois heures du matin un concert de chants d'oiseaux. Ils ne souhaitent pas avoir ce genre de communication qui n'apporte rien, même si l'absence est frustrante.

Les frères de Vincent en parlent-ils souvent ?

Non, ils n'en parlent pas, car ils ont été un peu abandonnés, l'enfant qui vient de mourir prenait toute la place. On ne prend pas assez en compte la douleur des frères et sœurs, pourtant il faut leur redonner la place qui est la leur au sein de la famille. Ils ont chacun une photo de leur frère qu'ils conservent un peu en cachette mais ils en parlent peu car ils souffrent de son absence.



Et maintenant, la vie suit-elle son cours normal, êtes-vous des personnes différentes ?

Les amis ont changé, beaucoup ont disparu car ils ne savaient que dire, ils ont été remplacés par d'autres qui sont plus attentifs à la relation qui peut s'établir. La rencontre avec d'autres parents endeuillés est aussi très importante.

La vie a basculé et on reconstruit autre chose de plus profond, de plus intense, mais le chagrin ne disparaît pas.

Le corps de Vincent manque à ses parents, ne plus pouvoir l'approcher et le toucher est frustrant et la vie, même limitée à 30 ans, qu'à vécue leur fils n'est pas perdue pour eux.

Certains jours, comme les anniversaires, sont plus sensibles, ils se disent : on n'aura pas de coup de fil de notre fils.

Avant le décès de Vincent, ils recevaient beaucoup de gens d'une manière superficielle. Aujourd'hui ils reçoivent. Pour un petit concert, les amis qu'ils aiment bien.

A-t-on encore droit au bonheur ?

Après la perte d'un enfant, le mot "mort" et le mot "bonheur" ne vont pas ensemble. Le bonheur est maintenant fait de petites choses, comme un enfant

qui fait un câlin. On croit que l'on ne sera plus jamais heureux que cela est indécent. Pourtant après un petit concert, on peut manger et rire. On invite des personnes seules et de tout âge, mais des personnes plus sensibles.

Il n'y a pas de délai dans le deuil pour recommencer à vivre ... oublier est impossible.

Quel est votre lien avec d'autres parents qui ont perdu un enfant ?

Après la parution du livre "Orphelins d'un enfant", ils ont rencontré beaucoup de parents ayant vécu le même drame et ceux-ci les ont beaucoup aidés. Ces autres parents ont connu le même chagrin, les mêmes peines et ils savent qu'il faut beaucoup de temps pour reprendre goût à la vie.

Cécile et Benoît nous ont dit que ce midi, pendant le repas, ils avaient l'impression d'être avec des membres de leur famille, alors qu'ils ne nous connaissaient pas.

Aucun mot, dans aucune langue, ne peut définir les parents qui perdent un enfant, cela est contre la normale des choses.

Est-ce qu'une journée comme celle-ci ravive votre souffrance ?

Pour Benoît, non, la douleur est là, elle est à vie. Pour Cécile, oui, elle a relu son livre, elle y a réfléchi, cela ne rouvre pas la blessure, elle y repense avec intensité mais elle est heureuse de faire vivre son fils pour ne pas l'oublier.

Après cet échange Cécile et Benoît ont pu parler avec les parents présents qui souhaitaient leur faire part de leur expérience personnelle.

Il est certain que le couple Cécile et Benoît Paris force l'admiration par le respect qu'il manifeste l'un envers l'autre et aussi pour la compréhension et la bienveillance témoignées envers les autres parents endeuillés.

Résumé établi par Roxane Colinet
Secrétaire permanente de l'APPER-Hainaut.



Utiliser correctement les feux de son véhicule



Bien voir ...

Etre vu ...

Notre sécurité commence par là ...

Les feux d'une voiture ont une double fonction :

- Mieux voir
- Etre mieux vu par les autres usagers

Pour cela, le conducteur utilise 4 types de feux :

- Les feux de position
- Les feux de croisement
- Les feux de route
- Les feux de brouillard avant et arrière



Rappelons l'article 30 du code de la route :

Entre la tombée et le lever du jour ainsi qu'en toute circonstance où il n'est plus possible de voir distinctement jusqu'à une distance d'environ 200 mètres les feux sont utilisés.

Voyons en détail comment utiliser ses feux :

Les feux de position.



Les feux de position vous permettent d'être vu par les autres usagers, mais pas de mieux voir. Ils sont aussi utiles quand vous devez vous garer en ville ou sur la chaussée où il n'est plus possible de voir distinctement jusqu'à une distance d'environ 200 mètres (article 30 du code de la route). Les feux de position comprennent les feux rouges arrières, l'éclairage de la plaque d'immatriculation et deux petits phares blancs à l'avant. Dans les agglomérations les feux de position peuvent être remplacés par un seul feu de stationnement se trouvant du côté de l'axe de la chaussée lorsque le véhicule est rangé parallèlement à l'axe de celle-ci.

Les feux de croisement.



Parfois appelés " codes " les feux de croisement éclairent la route en avant du véhicule, mais sans éblouir les autres usagers. La portée des feux de croisement est d'environ 30 mètres. L'allumage des feux rouges arrière est lié à celui des feux de croisement.

Quand devons-nous les allumer ?

- **De nuit**, entre la tombée du jour et le lever du jour, même si la chaussée est suffisamment éclairée.
- **En journée**, lorsqu'il pleut, qu'il neige ou en cas de brouillard et que la visibilité est inférieure à 200 mètres. Les feux de croisement doivent également être allumés dans les autres circonstances qui limitent la visibilité à 200 mètres (tunnels, ciel très nuageux, fumée ...).

Les feux de route.



Les feux de route ont une portée de 100 mètres minimum, et ne sont à utiliser qu'en dehors des agglomérations, sur des routes sans aucun éclairage et si le conducteur est seul sur la chaussée.

Le principal objectif des feux de route est de permettre aux usagers de voir loin lors d'une session de conduite s'effectuant la nuit.

Quand ne peuvent-ils pas être allumés ?

Les feux de route doivent toutefois être éteints et remplacés par les feux de croisement :



- à l'approche d'un usager venant en sens inverse, à la distance nécessaire pour que celui-ci puisse continuer sa marche aisément et sans danger, et en tout cas, dès qu'un conducteur allume et éteint successivement et rapidement ses feux de route pour faire comprendre qu'il est ébloui.
- à l'approche d'un véhicule sur rails dont le conducteur risque d'être ébloui par les feux de route.
- lorsque le véhicule en suit un autre à une distance de moins de 50 mètres, sauf lorsqu'il effectue un dépassement.
- lorsque l'éclairage de la chaussée est continu et suffisant pour permettre au conducteur de voir distinctement jusqu'à une distance d'environ 100 mètres.

Les feux antibrouillard avant



Sur la route, 90 % des informations nécessaires à la sécurité des usagers passent par la vue. Par mauvais temps, lorsque la visibilité des uns et des autres est réduite de manière significative, le taux d'accident grave augmente.

Les feux antibrouillard avant offrent au conducteur une aide précieuse en termes de visibilité lorsque les conditions climatiques se dégradent soudainement. Positionnés à l'avant du véhicule par deux ils ont pour fonction d'éclairer sur une courte distance de manière très intense car inclinés vers le bas, ils éclairent la chaussée et les côtés de cette dernière.

Les feux antibrouillard avant ne peuvent être utilisés qu'en cas de brouillard, de forte pluie ou de chute de neige. Ils ne sont pourtant pas obligatoires sur les voitures. Par conséquent, vous n'êtes jamais obligé de les allumer. Les feux antibrouillard avant peuvent remplacer les feux de croisement ou les feux de route, ou être allumés simultanément avec ces feux.

Le(s) feux antibrouillard arrière.



Une voiture doit obligatoirement être équipée d'un ou deux feux antibrouillard arrière.

Ce ou ces feux antibrouillard arrière doit ou doivent être impérativement allumés dans les conditions suivantes :

- en cas de brouillard, si la visibilité est inférieure à environ 100 mètres.
- en cas de neige, si la visibilité est inférieure à environ 100 mètres.
- en cas de forte pluie, en Belgique vous êtes obligé de les utiliser, par contre en France il est interdit de les allumer.

Tableau résumé sur l'utilisation des feux

	FELUX DE POSITION	FELUX DE CROISEMENT	FELUX DE ROUTE	FELUX ANTIBROUILLARD AVANT	FELUX ANTIBROUILLARD ARRIERE
ARRÊT STATIONNEMENT	✓	✓			
VILLE ECLAIRÉE		✓			
VILLE NON ECLAIRÉE		✓	✓		
CHAUSSEE ECLAIRÉE		✓			
CHAUSSEE NON ECLAIRÉE		✓	✓		
PLUIE		✓			
FORTE PLUIE		✓		✓	✓
BROUILLARD		✓		✓	✓
NEIGE		✓		✓	✓

Abus et mauvais usage des feux

S'il est assez aisé de savoir dans quelles situations un usager utilise correctement ses feux de signalisation, il arrive que certains usages des feux, comme l'utilisation des feux de route en ville ou des feux de brouillard arrière par temps de pluie, puissent représenter un usage abusif des feux, qui peut être sanctionné.

Le conducteur doit également faire attention, car l'utilisation des différents feux n'est pas forcément la même une fois en dehors du territoire belge. L'usager doit donc veiller à s'informer sur les lois relatives aux feux dans le pays où il souhaite circuler. En effet, les règles ne sont pas identiques partout dans le monde, et le Code de la route diffère même selon les pays d'Europe.

Jeu-test N° 121 ... La sécurité



Tu dois retrouver dans la grille tous les mots suivants :

ALLURE	PREVENTION
BRAS	REGARD
CIRCULATION	RISQUE
CROIX	RUE
DEVIATION	STOP
DISTANCE	TRANSPORT
GUIDON	TRIANGLE
FILE	VELO
PIETON	VOIE

N	N	O	I	T	A	I	V	E	D
O	F	I	L	E	X	I	O	R	C
I	T	R	A	N	S	P	O	R	E
T	V	S	A	R	B	V	E	L	O
A	E	R	U	L	L	A	R	U	E
L	G	U	I	D	O	N	E	S	R
U	E	C	N	A	T	S	I	D	I
C	V	O	I	E	P	O	T	S	S
R	S	P	I	E	T	O	N	I	Q
I	D	R	A	G	E	R	E	T	U
C	T	R	I	A	N	G	L	E	E
N	O	I	T	N	E	V	E	R	P

Chaque lettre ne te servira qu'une fois et avec les 7 lettres restantes, tu dois composer le mot mystérieux qui correspond à la définition suivante :

elle est responsable de nombreux accidents

--	--	--	--	--	--	--	--

A renvoyer à la permanence APPER-Hainaut

R.C.

Rue Wibault-Bouchart, 24B - 7620 BLEHARIES

Nom : Prénom :

Nom et prénom de ton instituteur (trice) :

Adresse de ton école et ta classe :

.....

Tu joues SEUL(E) ou POUR TA CLASSE ? (entoure ta réponse)

Résultats du Jeu-test N° 120 ... Mots coupés

Participeront à un tirage au sort


Les élèves de la classe de Madame Françoise Collie
Ecole Communale - Grand'Rue, 124 à 7743 Obigies.

Les élèves de 3^{ème} et 4^{ème} année de la classe de Madame Catherine Castel
Ecole Communale - Rue de la Citadelle, 12 à 7350 Montroeuil / Haine.

Les élèves de la classe de Madame Bernadette Diricq
Ecole Saint Michel - Rue Saint Eleuthère, 168 à 7500 Tournai.

Elise Faravel - 7700 Mouscron



notélé 
*la télé de
tous les jours !*

TAHON S.A.



**Produits pétroliers
Charbons - Gaz
Test citernes**

Prés sous la Ville, 2 7620 HOLLAIN
Tél. **069 444144**



Est une publication de l'APPER-HAINAUT
4 parutions par an

Siège social :

Rue Wibault-Bouchart, 24B
7620 BLEHARIES
www.apper-ht.be

Editeur responsable :

Claude Grolet
claude.grolet@apper-ht.be

Secrétariat et permanence :

Roxane Colinet
Tél. : 069.34.67.24
Courriel : infos@apper-ht.be

Rédaction :

Claude Grolet - Rédacteur en chef
Roxane Colinet - Secrétariat
Daniel Coppin - Finances
Marie Delécluse - Publicités

Impression :

RENDERS **IMPRESSIONS**

Comptes bancaires :

ING - BE04 3750 6812 8031
BNP Paribas Fortis - BE47 2750 5191 7980



**COTISATION
2020**

Chers membres,

Vous souhaitez continuer à recevoir chaque trimestre l'APPERIODIQUE, n'oubliez pas le paiement de votre cotisation dont le montant inchangé depuis de nombreuses années est de :

6 €

(ou plus selon vos possibilités)

Ces cotisations constituent une de nos principales sources de financement, elles nous permettent de poursuivre la parution de l'APPERIODIQUE et de réaliser notre mission d'éducation à la sécurité routière auprès des élèves des écoles maternelles et primaires de la province du Hainaut.

Votre versement peut être effectué sur un de nos comptes bancaires repris ci-dessus, avec la mention : cotisation 2020.

Nous vous remercions de votre soutien à notre association.

Le Conseil d'Administration

TOUTES FOURNITURES DE CHAUFFAGE CENTRAL
SANITAIRE - ADOUCISSEURS D'EAU

DEPANNAGE - ENTRETIEN

HAINAUT CHAUFFAGE

Z.I. Tournai Ouest 1

25, rue de la Terre à Briques • 7522 TOURNAI (Marquain)

Tél. (069) 35 13 93

Devis gratuit et sans engagement sur simple demande

Poêles, cheminées, foyers, ...

Maison
Henneton sprl

Insert
à pellets

Chaussée de Tournai, 20 - 7620 HOLLAIN - 069.34.42.19
www.henneton.be info@henneton.com

La tradition du
vrai café
artisanal

Depuis
1950



Cafés 5 Clochers

Torréfaction Prétin

2, Rue Jean Cousin à TOURNAI
www.cafes5clochers.be

Collège Notre-Dame de la Tombe
à Kain



Ecole
maternelle
et primaire
069 / 88.08.67

Humanités
générales et
techn. transition
069 / 88.08.60

De la maternelle à l'Université,
une pédagogie du projet personnel,
un accueil familial, une culture générale
étendue, ouverte sur l'Europe et le monde.



101, rue Royale - TOURNAI
Tél. 069 22 16 36

250, Grand'Route - GAURAIN
Tél. 069 54 64 22

Grand'Rue - ANTOING
Tél. 069 44 26 00



La Table d'Éric

RESTAURANT - ST MAUR (TOURNAI)

Tél.: +32(0)69 22 41 70 • Fax: +32(0)69 84 22 58

Ouvert le lundi midi - jeudi midi - vendredi midi & soir
samedi soir - dimanche midi

BIZZ DEV



Spécialiste en technologies mobiles

Chaussée d'Antoing, 55
7500 Tournai

Tél. 069.66.95.10

www.bizzdev.com

Intermarché SUPER

Rue du Marais, 5
7620 HOLLAIN

069.77.74.44